

FORMATION AU BAFA

STUMMIÑ D'AN DABU

BÉNÉFICIAIRES

Jeunes morbihannais (foyer fiscal familial dans le Morbihan) âgés de 17 à moins de 26 ans, qui suivent une formation conduisant au BAFA dans une association d'éducation populaire habilitée par les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES).

CRITERES DE RECEVABILITÉ

L'aide est réservée aux stagiaires dont le quotient familial des parents (ou tuteurs) ne dépasse pas 750 €.

Calcul du quotient familial : $\frac{\text{revenu brut global}/12}{\text{Nb de parts fiscales}}$

MODALITÉS D'INTERVENTION FINANCIÈRE

Bourse de 100 € versée sur le compte du bénéficiaire ou du tuteur légal si le stagiaire est mineur.

PIÈCES À FOURNIR

- Photocopie de la pièce d'identité du stagiaire ;
- Document délivré par l'organisme qui atteste la présence du stagiaire sur la session de formation ;
- Copie de l'avis d'imposition des parents ou tuteurs de l'année n-1 ;
- Copie du livret de famille si le stagiaire est mineur ;
- Relevé d'identité bancaire au nom du stagiaire (ou au nom du tuteur légal si le stagiaire est mineur).

DÉPOT DE LA DEMANDE

Dans les 3 mois qui suivent la fin de la session de formation générale au BAFA

Demande d'aide à renseigner directement en ligne sur le site internet du département <https://mesaides.morbihan.fr>

Contact :

Direction générale adjointe éducation, culture, attractivité, territoires

Direction de l'éducation, du sport et de la jeunesse

Tel : 02 97 54 81 44 – Courriel : education@morbihan.fr